

Compte rendu de la réunion Du 23 juin 2023 du CD11

Membres Présents : SIMON Catherine, PRIZZON Charles, DANESIN Patrick, MAURY Max, BECUE Gérard, EINIG Pascale et Jean Luc, FAUDOT BEL Laure, MORTREUX Nicolas, PRIZZON Maryse et DODELIN Franck

Membres excusés : PETIOT Michel

Membre démissionnaire : VEYRAC Marion et ALEXIS Michel

La séance est ouverte à 19h15.

Introduction

- La Présidente débute la séance en annonçant en faisant un état du nombre de licenciés : au 23 juin 2023, le département de l'Aude compte 375 licenciés.

Finances et Subventions

- ❖ Compte bancaire 4428€ Livret : 30.181€
- ❖ Demande de subventions auprès
 - Du Conseil Départemental : **accordé pour un montant de 1800€**,
Objectifs : Augmenter le nombre et la diversité des jeunes dans le respect de la différence ;
Renforcer les actions pour la création d'un club,
Mettre en place une plate-forme de co-voiturage
 - Demande d'un soutien financier auprès du fonds de développement de la vie associative (FDVA).
Objectifs : Favoriser la progression de tous les archers dans le système compétitif individuel dans une démarche de développement durable : **refusée**
 - Demande auprès de la FFTA dans le cadre de l'Agence National du Sport (ANS),
Objectifs : Renforcement de la politique jeunes : **refusée**
- ❖ Le CD11 décide d'augmenter la part départementale de la licence à **15 €** pour l'ensemble des catégories dès la saison 2023/2024.

Le Challenge Mortreux

Malgré quelques difficultés concernant les dates de rencontres l'ensemble des manches assurées par les clubs de Carcassonne, Castelnaudary et Bizanet se sont très bien déroulées.

Petit regret pour la 2^{ème} manche qui aurait dû se faire en extérieure mais qui au vu des conditions climatiques s'est faite en salle.

24 jeunes ont été classés et Carcassonne remporte la 1^{ère} place par équipe.

Le pôle jeunes

Lors de la saison 2022/2023, le pôle a accueilli 13 jeunes issus des clubs de Carcassonne, Narbonne et Limoux. Les jeunes du pôle bénéficient d'une aide matérielle (arc avec équipement complet) ainsi qu'un suivi technique au sein de leur club et pendant les stages qui ont lieu une fois par mois.

De plus, le pôle prend en charge les jeunes susceptibles de se déplacer dans les regroupements nationaux dès lors que le niveau est là.

Pour la saison 2023/2024, le CD11 décide de reconduire sa politique auprès des jeunes ; Afin de pouvoir travailler sur la durée avec ces derniers.

Proposition est faite :

- De former un pôle départemental avec 15 jeunes âgés comprenant les catégories Poussins 2^{ème} année, U11, U13, U15 issus de l'ensemble des clubs de l'Aude.
- Les jeunes ayant déjà une saison de tir et souhaitant intégrer le pôle pourront se retrouver le **30 septembre 2023 à Carcassonne** pour faire un tir en salle afin d'apprécier et évaluer leur motivation et leur technique.
Suite à cette évaluation, l'équipe technique prendra la décision d'intégrer tel ou tel jeune.
- Les jeunes pris au pôle devront remplir un dossier médical et signé une charte d'engagement concernant les stages et la participation aux compétitions désignées par l'équipe technique.
Une Clause d'exclusion sera rajoutée dans la charte des lors que le jeune ne se présente plus aux stages sans réels motifs.
- Les stages auront lieu :
 - 15/10 à Carcassonne – 26/11 à Carcassonne – 17/12 à Carcassonne – 21/01 à Carcassonne

Informations diverses

- 1- Mise en place d'un stage adultes à **Carcassonne le 20/01/2024** afin de travailler sur les duels
- 2- La compétition concernant le tournoi des mixtes se fera le 4 février 2024. Le lieu reste à déterminer.
- 3- Démission de la Présidente de Narbonne au Comité d'Administration du CD11. Afin que le club de Narbonne soit représenté, la Présidente devra donner une procuration à l'un des membres licenciés à Narbonne et présent au comité d'administration du CD11.
- 4- Proposition est faite par la Présidente du CD11 de retravailler le règlement intérieur du CD 11 afin de le mettre au vote lors de la prochaine assemblée générale du CD11.

Divers

- Date de la prochaine réunion : **22/09 à 19h00** dans les locaux des archers de la Cité à Carcassonne
- L'assemblée générale aura lieu dans les locaux des archers de la **Cité le 30/11/2023 à 19h15.**

Fin de la séance à 20h30.

La Présidente

C. SIMON

